Module 101 Maîtriser les principes d'imposition des revenus

Déterminer les bases d'imposition et l'impôt relatifs aux revenus des personnes physiques constitue un exercice techniquement délicat nécessitant le respect d'une stricte méthodologie.

L'objectif de cette formation est de définir cette méthodologie afin de sécuriser et fiabiliser les simulations chiffrées réalisées pour le compte des clients et d'établir une grille d'analyse des impositions.

Durée : **7 heures**

Formateur : Jacques DUHEM



Objectif:
Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

Public concerné:

Notaires, Experts Comptable, CGPI, CGP Banque et Assurance, Collaborateurs des CGP.

Niveau de connaissance requis : **Aucun**

Plan détaillé :

Introduction: Typologie des revenus des personnes physiques

- Revenus directs;
- Revenus indirects réalisés au travers de sociétés ;
 Sociétés opaques sociétés transparentes ;
 Principes d'imposition des sociétés;
 Fonctionnement et gestion des options.

I. L'impôt sur le revenu des personnes physiques : base imposable

- Les principes généraux:
 La territorialité de l'impôt;
 Le foyer fiscal;
 Impôt progressif ou prélèvement libératoire;
 Taux moyen et taux marginal
- Les revenus catégoriels;
- La détermination du RNGI;
- La gestion des deficits;
- Les charges déductibles du revenu global.

II. L'impôt sur le revenu des personnes physiques : calcul de l'impôt

- L'application du barème;
- Le plafonnement des effets du quotient familial;
- Réductions et crédits d'impôt;
- Le plafonnement des niches fiscales ;
- La contribution exceptionnelle sur les hauts revenus.

III. Mise en application : Etude de cas de synthèse